

SÉANCE ORDINAIRE DU 05 FÉVRIER 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le cinquième jour du mois de février en l'an deux mille dix-neuf, au lieu habituel des séances dudit conseil, à 19 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE :**
 Monsieur Jacques Gauthier

LES CONSEILLERS (ÈRES) :
 Gesa Wehmeyer-Laplante
 Michel Routhier
 Jean Lecours
 Guy Boucher
 Carmen Demers

Absent : Jean-Pierre Ducruc

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directrice générale et secrétaire-trésorière : Madame France Dubuc

Présence de 1 citoyen.

ORDRE DU JOUR

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal
 - Séance ordinaire du 08 janvier 2019
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
 - Comptes à payer
 - Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
 - Comptes à payer
 - Soumission(s) – Séparateur de patinoire rigide

Modification et conversion du système de réfrigération du gaz R-22 au gaz R-513A

 - Décompte progressif n° 6 (Le Groupe Drumco Construction inc.)
- 5) Demande d'aide financière
 - Go Lotbinière
- 6) Service des incendies de Sainte-Croix
 - Agrandissement de la caserne incendie
 - Honoraires professionnels n° 1 (Monique Brunet, architecte)
- 7) Voirie
 - Réfection rue Laflamme
 - Décompte progressif n° 6 (Construction Lemay inc.)
 - Décompte progressif n° 7 et réception provisoire (Construction Lemay inc.)
 - Réfection rang Saint-Eustache
 - Honoraires professionnels n° 1 (MRC de Lotbinière)
 - Développement des rue Marcel-Faucher et Leclerc
 - Entente avec le promoteur Construction C.J. Picard inc.
- 8) Hygiène du milieu
 - Site de traitement de l'eau potable
 - Honoraires professionnels n° 1 (Samson & Frères inc.)
 - Protection des eaux souterraines
 - Mandat analyse de vulnérabilité (Arrakis Consultants inc.)

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 FÉVRIER 2019

Station de distribution de l'eau potable

- Soumission(s) – Panneau de contrôle au réservoir municipal (Achat et installation)
- Soumission(s) – Panneau de contrôle au réservoir municipal (Programmation)

Usine d'eau potable à Saint-Édouard

- Soumission(s) – Remplacement de la pompe du puits n° 1

9) Aménagement/urbanisme/développement

Comité consultatif d'urbanisme

- Dépôt du procès-verbal de la séance du 16 janvier 2019
- Proposition de modification au Règlement relatif au plan d'urbanisme n° 387-2007 (concordance)
- Proposition de modification au Règlement de zonage n° 389-2007 (concordance)

Demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec

- Dossier Municipalité de Sainte-Croix, lots 3 590 854 et 3 590 855

Règlement n° 598-2018 aux fins de modifier le Règlement de zonage n° 389-2007 (chenil)

- Adoption

Projet de règlement de concordance n° 602-2019 (ajustement du périmètre d'urbanisation)

- Adoption
- Avis de motion

Projet de règlement de concordance n° 603-2019 (ajustement du périmètre d'urbanisation, ajout des toitures souples permanentes sur fosses à lisier et assouplissement des normes d'implantation des bâtiments d'élevage)

- Adoption
- Avis de motion

10) Loisirs et culture

Terrain de jeux

- Engagement de la coordonnatrice en chef

Parc Jean-Guy-Fournier

- Tarification des équipements

11) Varia

Comité Familles-MADA de Sainte-Croix

- Dépôt d'un procès-verbal

Club de soccer de Sainte-Croix

- Demande de représentant municipal

MRC de Lotbinière

- Îlots déstructurés

Période de questions à la fin de la séance conformément au règlement municipal numéro 377-2006

Levée de l'assemblée

027-2019

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

PROCÈS-VERBAL

028-2019

SÉANCE ORDINAIRE DU 08 JANVIER 2019

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 FÉVRIER 2019

IL est proposé par Carmen Demers, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Sainte-Croix du 08 janvier 2019 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

029-2019

COMPTES À PAYER

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

MUNICIPALITÉ

SALAIRES DE JANVIER 2019

SALAIRES BRUT DU 30 DÉCEMBRE 2018 AU 26 JANVIER 2019	ADMINISTRATION (DIRECTION & TRAVAUX PUBLICS)	15 501.33
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION, BRIGADIER(ÈRES), POMPIERS, VOIRIE, RÉSEAU, COM. EMB., CONCIERGERIE, LOISIRS, T/JEUX, CULTURE POLYVALENTE & BIBLIOTHÈQUE	19 536.46
	AVANTAGES SOCIAUX	5 185.28
	SOUS-TOTAL	40 223.07

INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S) DE JANVIER 2019

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	309 776.35
	TOTAL	349 999.42

COMPTES PAYÉS DE JANVIER 2019 – RATIFICATION

AREO-FEU LTEE		523.37	
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	523.37	GANTS (4)
CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES		186.00	
5513880000	COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	186.00	REMISE DÉCEMBRE 2018
COMM. SCOLAIRE DES NAVIGATEURS		274.37	
123471000	LOC. SALLE - CEN. COMMUNAUTAIR	274.37	LOCATION SALLE (PAYÉ PAR CONTRIBUABLE)
DICOM EXPRESS		15.30	
222000322	FRAIS DE MESSAGERIE INCENDIE	15.30	FRAIS DE TRANSPORT
EXCAVATION REJEAN LEMAY INC.		1 626.08	
222000443	ENLEVEMENT NEIGE - P. INCENDIE	231.83	DÉNEIGEMENT 2018-2019 1/2
270120443	ENLEV. NEIGE - HOTEL DE VILLE	1 394.25	DÉNEIGEMENT 2018-2019 1/2
FERME ROGER LAMBERT ET FILS S.E.N.C.		27 998.14	
233000443	NEIGE - RUES VILLAGE	11 729.18	DÉNEIGEMENT 2018-2019 2/5
233003443	NEIGE - COTE ET RUE DU BATEAU	6 990.48	DÉNEIGEMENT 2018-2019 2/5
233004443	ENLEVEMENT NEIGE - TROTTOIRS	9 278.48	DÉNEIGEMENT 2018-2019 2/5
FLEETCOR CANADA MASTERCARD		830.65	
270190631	ESSENCE & HUILE- ENT. SKI FOND	57.00	ESSENCE CENTRE PLEIN-AIR
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	98.24	ESSENCE SILVERADO
232001631	DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	61.00	DIESEL KUBOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	96.00	ESSENCE SAVANA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	80.09	ESSENCE SILVERADO
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	94.75	ESSENCE SAVANA
270135631	DIESEL - PATINOIRE EXTERIEURE	57.29	DIESEL KUBOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	90.00	ESSENCE SAVANA
270190631	ESSENCE & HUILE- ENT. SKI FOND	22.02	ESSENCE CENTRE PLEIN-AIR
222001631	DIESEL TRACTEUR DÉNEIGEMENT	58.50	DIESEL KUBOTA
232000631	ESSENCE - EQUIPEMENT VOIRIE	-8.87	CRÉDIT ULTRAMAR
270135631	DIESEL - PATINOIRE EXTERIEURE	59.00	DIESEL KUBOTA
232000631	ESSENCE - EQUIPEMENT VOIRIE	65.63	ESSENCE VOIRIE
HYDRO-QUEBEC		5 741.71	
241502681	ELECT ST POMPAGE DU BATEAU	474.32	SERVICE MI-OCTOBRE À MI-DÉCEMBRE 2018
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	1 317.62	SERVICE DÉCEMBRE 2018
241300681	ELECTRIC - P. STE-CROIX 786506	1 565.06	SERVICE DÉCEMBRE 2018
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	20.73	SERVICE NOVEMBRE 2018
234050681	ECLAIRAGE RURAL 786894-980212	152.16	SERVICE DÉCEMBRE 2018
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	20.73	SERVICE NOVEMBRE 2018
241200681	ELECTRICITE U/EAU POT. 786712	2 191.09	SERVICE MI-DÉCEMBRE 2018 À MI-JANVIER 2019
IMELDA LEPAGE		112.19	
270190522	ENTR. PISTES DE SKI FOND	112.19	SUIF & TOURNESOL
INSPECTION D'ÉCHELLES DENIS THIBAUT		497.27	
222000526	ENT. & REP. - EQUIP. INCENDIE	497.27	INSPECTION & TEST D'ÉCHELLE
INTERFAS EN FIDUCIE		1 334.66	
5513870000	ASS. COLLECTIVES A PAYER	1 334.66	POLICE NO 48842 JANVIER 2019
LES ENTREPRISES ADJ		488.64	
241200443	ENLEVEMENT NEIGE - U/EAU POT	488.64	DÉNEIGEMENT USINE EAU POTABLE ST-ÉDOUARD
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.		14 141.95	
233050443	NEIGE - CONTRAT RURAL	14 141.95	DÉNEIGEMENT 2018-2019 2/5

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 FÉVRIER 2019

M.R.C. DE LOTBINIERE		15 122.74	
245120951	QUOTE-PART MRC - ENF. SANITAIR	8 808.72	QUOTE-PART 2019 1/12
215000951	QUOTE-PART MRC - EVALUATION	6 314.02	QUOTE-PART 2019 1/12
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC		16 289.22	
5513871000	C.S.S.T. A PAYER	1 148.19	REMISE DÉCEMBRE 2018
5513825000	ROAP A PAYER	1 146.76	REMISE DÉCEMBRE 2018
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	1 882.02	REMISE DÉCEMBRE 2018
5513850000	R.R.Q. A PAYER	4 207.16	REMISE DÉCEMBRE 2018
5513841000	IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	2 525.00	REMISE DÉCEMBRE 2018
5513840000	IMPOT PROVINCIAL A PAYER	5 380.09	REMISE DÉCEMBRE 2018
PITNEYWORKS		2 299.50	
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	2 299.50	RECHARGE TIMBRES
POSTES CANADA		336.59	
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	148.03	AVIS NOS 265 & 266
261000321	TIMBRES POSTES - URBANISMES	20.41	AVIS NOS 265 & 266
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	126.11	AVIS NOS 265 & 266
261000321	TIMBRES POSTES - URBANISMES	42.04	AVIS NOS 265 & 266
QUINC. MAURICE HAMEL & FILS		141.78	
270120526	ENTR.MACH. OUTILL. EQUIP.C/COM	141.78	TAPIS ENTRÉE PRINCIPALE
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA		7 036.96	
5513820000	ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	606.61	REMISE DÉCEMBRE 2018
5513816000	IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	2 025.00	REMISE DÉCEMBRE 2018
5513815000	IMPOT FEDERAL REG. A PAYER	4 405.35	REMISE DÉCEMBRE 2018
TELU COMMUNICATIONS INC.		726.15	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	161.31	SERVICE JANVIER 2019
241400331	TELEPHONE DEGRILLEUR 926-2612	63.37	SERVICE JANVIER 2019
241300331	TELEP. - P. STE-CROIX 926-2324	63.37	SERVICE JANVIER 2019
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	73.90	SERVICE JANVIER 2019
261000331	TELEPHONE-URBANISME	84.60	SERVICE JANVIER 2019
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	212.82	SERVICE JANVIER 2019
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	1.32	SERVICE JANVIER 2019
259000331	TELEPHONE/PAVILLON ET ABRI	63.39	SERVICE JANVIER 2019
261000331	TELEPHONE-URBANISME	2.07	SERVICE JANVIER 2019
TELU MOBILITE		265.05	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	6.52	SERVICE JANVIER 2019
223100331	TELEPHONE & MESSAGERS	23.53	SERVICE JANVIER 2019
211000331	TELEPHONE CELL. 806-6809	58.02	SERVICE JANVIER 2019
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	59.88	SERVICE JANVIER 2019
270120331	TELEPHONE CELL. - C/COMM.	22.98	SERVICE JANVIER 2019
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	23.53	SERVICE JANVIER 2019
211000331	TELEPHONE CELL. 806-6809	23.53	SERVICE JANVIER 2019
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	23.53	SERVICE JANVIER 2019
270150331	TELEPHONE T/JEUX ET LOISIRS	23.53	SERVICE JANVIER 2019
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES		98.88	
213000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	98.88	AGRAFES PHOTOCOPIEUR
TREMBLAY CLAUDE		885.30	
5513100000	COMPTES A PAYER	885.30	REMBOURSEMENT DE TAXES 2018 PAYÉES EN TROP
VIDÉOTRON LTÉE		201.10	
261000331	TELEPHONE-URBANISME	41.38	SERVICE FÉVRIER 2019
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	41.38	SERVICE FÉVRIER 2019
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	41.36	SERVICE FÉVRIER 2019
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	76.98	SERVICE FÉVRIER 2019

TOTAL : 97 173.60

COMPTES À PAYER DE JANVIER 2019

AREO-FEU LTEE		4 889.89	
222000322	FRAIS DE MESSAGERIE INCENDIE	63.24	TRANSPORT HABITS DE PROTECTION
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	4 826.65	HABITS DE PROTECTION (2)
ASSOCIATION DES DIRECTEURS		880.33	
219000420	ASSURANCES	348.00	ADHÉSION 2019
213000310	DEPLACEMENT & REPRE. ADM. H-V	532.33	ADHÉSION 2019
BUROPLUS ST-EX		1 503.81	
2302010726	IMM.-AMEUBL. EQUIP.-SECRETARIA	964.64	CLASSEUR 4 TIROIRS
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	255.86	PAPETERIE
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	20.84	SURLIGNEURS JAUNES
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	67.74	CHEMISES, INDEX & CORRECTEURS
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	19.12	CHEMISES
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	16.28	CHEMISES
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	13.69	TAPIS SOURIS
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	88.29	CARTABLE
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	47.87	CHEMISES, PINCES, STYLOS & BLOCS MESSAGES
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	9.48	CHEMISES
C.A.U.C.A. SERVICE INDENDIE		586.37	
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	586.37	FRAIS MODULE DE BASE DU 1-01-2019 AU 31-03-2019
C.O.M.B.E.Q.		431.16	
232000494	COTISATION & ABONNEMENT VOIRIE	431.16	ADHÉSION 2019
CCC CHEMICAL DISTRIBUTION INC.		4 838.53	
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	5 097.22	PERMANGANATE & BISULPHITE
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	-258.69	CRÉDIT PALETTE & BARIL
CLD DE LA MRC DE LOTBINIERE		172.46	
269000494	PUBLI. - PROMOTION TERRITOIRE	172.46	PARTENARIAT 2019 (TOURISME LOTBINIÈRE)
COMPASS MINERALS CANADA CORP.		5 680.54	
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	5 680.54	SEL POUR ADOUCISSEUR
CONSTRUCTION LEMAY INC.		459.90	
241201411	SERV. PROFESSIONNEL INGENIEUR	459.90	RELEVÉ NIVELLEMENT DES PUIITS
DEL DEGAN, MASSÉ & ASSOCIÉS INC.		5 754.50	
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS AUTRES	5 754.50	SERVICE URBANISME DU 28-11 AU 20-12-2018
DICOM EXPRESS		14.95	
222000322	FRAIS DE MESSAGERIE INCENDIE	14.95	FRAIS TRANSPORT
DISTNET INC.		1 757.66	
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	1 757.66	VIDANGE DU BAC À SEL
FLEETCOR CANADA MASTERCARD		45.03	
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	8.45	ESSENCE INCENDIE
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	-0.71	CRÉDIT ULTRAMAR
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	37.29	ESSENCE INCENDIE
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE		16.00	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	16.00	AVIS DE MUTATION
GARAGE PATRICE POULIN ENR.		225.79	
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	225.79	FLÈCHE SUR SAVANA
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.		11 859.20	
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	6 570.64	SERVICE DÉCEMBRE 2018
245210446	ENL. ORDURES - COLL. SELECTIVE	4 924.20	SERVICE DÉCEMBRE 2018
245210446	ENL. ORDURES - COLL. SELECTIVE	182.18	SURCHARGE DE CARBURANT
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	182.18	SURCHARGE DE CARBURANT

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 FÉVRIER 2019

GROUPE CASTONGUAY INC.		96.32	
234000521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE URBAIN	96.32	RÉPARATION LAMPADAIRE (RUE MARCEL-FAUCHER)
GROUPE GYRO TECH INC.		74.73	
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	74.73	VÉRIFICATION GYROPHARE SUR SAVANA
GROUPE ULTIMA		77 290.00	
219000420	ASSURANCES	76 772.00	ASSURANCES 2019
219000420	ASSURANCES	518.00	ASSURANCES ACCIDENT POMPIERS & PREMIERS RÉPONDANTS 2019
HYDRO-QUEBEC		3 705.27	
270120681	ELECTRICITE - C/ COMM. 786415	3 705.27	SERVICE MI-DÉCEMBRE 2018 À MI-JANVIER 2019
ICLIC INC.		40.24	
269000347	INTERNET (PLAGE & ENTR.)	40.24	HÉBERGEMENT COURRIEL DÉCEMBRE 2018
IMPRIMERIE STE-CROIX INC.		60.07	
259001499	52.25	60.07	AFFICHES C/FAMILLE
INNOTEX INC.		110.10	
222000526	ENT. & REP. - EQUIP. INCENDIE	110.10	ENTRETIEN PANTALONS
JAVEL BOIS-FRANCS 2743-2855 QUÉBEC INC.		937.16	
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	383.58	HYPOCHLORITE
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	553.58	HYPOCHLORITE
LABORATOIRES ENVIRONEX		153.73	
241200411	ANALYSE DE L'EAU	110.96	ANALYSE D'EAU
241400411	ANALYSE DES EAUX USÉES	42.77	ANALYSE DES EAUX USÉES
LAROSE & FILS L'TEE		385.52	
270120660	PROD. ENTRETIEN - C. COMMUNAUT	385.52	PRODUITS D'ENTRETIEN
L'ASSOCIATION DES CHEFS DE		304.68	
222000310	DEPLACEMENT & REPRE.- INCENDIE	304.68	COTISATION 2019
LES ENTREPRISES J.F. BLANCHET INC.		506.47	
270150526	ENT. & ACHATS EQUIP. LOISIRS	506.47	LOCATION PELLE
LES PTITS MOTEURS SAINTE-CROIX INC.		186.54	
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	83.07	CHANGEMENT D'HUILE VTT
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	103.47	POIGNÉES CHAUFFANTES VTT
LOCALISATION BOIS-FRANCS INC.		487.90	
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	487.90	BRIS D'EAU (RUE HAMEL)
M.R.C. DE LOTBINIERE		345.00	
246000521	ENTR. & AMELIOR. - COURS D'EAU	135.00	FRAIS COURS D'EAU 2018
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS AUTRES	210.00	SERVICES PROFESSIONNELS 2018
MICHEL FONTAINE		382.50	
241201411	SERV. PROFESSIONNEL INGENIEUR	382.50	DÉNEIGEMENT USINE EAU POTABLE
MINISTRE DES FINANCES		303.00	
2305050721	AMELIOR. INSTALL. RESEAU EGOUT	303.00	DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ
MORENCY,SOCIÉTÉ D'AVOCATS S.E.N.C.R.L.		4 496.70	
261000412	SERV. JURIDIQUE URBANISME	865.19	HON. PROF. DOSSIER URBANISME
261000412	SERV. JURIDIQUE URBANISME	679.79	HON. PROF. DOSSIER URBANISME
261000412	SERV. JURIDIQUE URBANISME	185.39	HON. PROF. DOSSIER URBANISME
219000412	SERV. JURIDIQUE AUTRES	2 766.33	ENTENTE SERVICE PREMIÈRE LIGNE 2018
OBV DU CHÈNE		1 000.00	
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS AUTRES	1 000.00	AIDE FINANCIÈRE PROJET PORTÉE COLLECTIVE BASSIN PETIT SAUT 2/2
ORDINATEUR MERCIER 2001 INC.		953.14	
211000527	ENT ET RÉP-AMEUBLEMENT CONSEIL	953.14	REPLACEMENT PORTABLE CONSEIL
PAGES JAUNES		130.72	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	130.72	SERVICE JANVIER 2019
PITNEY BOWES CANADA		315.00	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	315.00	CARTOUCHES D'ENCRE (2)
PROMARK - TÉLÉCON INC.		626.61	
270150526	ENT. & ACHATS EQUIP. LOISIRS	626.61	LOCALISATION DES FIL D'ÉCLAIRAGE DU TERRAIN DE BALLE
QUINC. MAURICE HAMEL & FILS		215.22	
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	11.48	ATTACHE CÂBLE
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	45.97	DÉSINFECTANT POUR BOYAU
233000512	LOCATION SITE DEPOT A NEIGE	5.96	CLÉS (2)
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	67.33	BACS À FLEURS
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	46.36	COLLE & PELLE
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	6.30	FUSIBLE POUR VTT
270151526	MACH OUT AUTRES PARCS/DET. ETC	3.30	LOQUET MAGNÉTIQUE
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	8.03	TOURNEVIS
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	15.34	ADHÉSIF & VIS POUR BAC À FLEURS
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	5.15	SEL À GLACE
RÉSEAU ENVIRONNEMENT		27.08	
241200341	PUBLIC. INFORM. JOURNAUX, REVU	27.08	PROGRAMME ÉCONOMIE EAU POTABLE 2018
RICHER BOULET		219.54	
2304003721	RECONST.VOIRIE GEN. S./URBAIN	219.54	TRAVAUX TROTTOIR (RUE AUGER)
SOCIÉTÉ MUTUELLE DE PRÉVENTION INC.		792.93	
219000499	AUTRES FRAIS - ADM (CSST, ETC)	792.93	FORFAIT JANVIER À JUIN 2019
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.		47.40	
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	5.58	CRÈME À CAFÉ
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	41.82	CAFÉ
SYSTEMES SECURITE CONCEPT ENR.		331.13	
222000451	LOCATION ALARME - INCENDIE	55.19	SERVICE JANVIER À MARS 2019
241400451	LOCATION ALARME - EAUX USÉES	55.19	SERVICE JANVIER À MARS 2019
241300451	LOCATION ALARME - EAU POTABLE	55.19	SERVICE JANVIER À MARS 2019
241200451	LOCATION ALARME - USINE E/POTA	55.18	SERVICE JANVIER À MARS 2019
232000451	LOCATION ALARME - VOIRIE	55.19	SERVICE JANVIER À MARS 2019
213000451	LOCATION ALARME- ADMINISTRAT.	55.19	SERVICE JANVIER À MARS 2019
TELUUS COMMUNICATIONS INC.		149.57	
241200331	TELEPHONE - U/EAU 796-2180	149.57	SERVICE JANVIER 2019
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES		858.86	
213000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	759.98	PHOTOCOPIES DU 12-11-2018 AU 10-01-2019
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	98.88	AGRAFES PHOTOCOPIEUR
TRANSCONTINENTAL MEDIAS S.E.N.C.		306.15	
270195341	PUB. JOURN. REVUES - CULTURE	306.15	LOISIRS AUTOMNE 2018

TOTAL : 134 955.40

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS # 03-2019

030-2019

POLITIQUE DE PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT, DE L'INCIVILITÉ ET DE LA VIOLENCE AU TRAVAIL

ATTENDU QU'une politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail est requise en vertu de la *Loi modifiant la Loi sur les normes de travail et d'autres dispositions législatives afin principalement de faciliter la conciliation famille-travail*, adoptée le 12 juin 2018;

ATTENDU le projet de politique, de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail annexé aux présentes;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 FÉVRIER 2019

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'adopter le projet de politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail comme s'il était au long cité.

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

031-2019

COMPTES À PAYER

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

CENTRE CULTUREL

SALAIRES DE JANVIER 2019

SALAIRES BRUTS DU 30 DÉCEMBRE 2018 AU 26 JANVIER 2019	ADMINISTRATION (DIRECTION)	3 698.20
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE LA MAINTENANCE & RESTAURANT	12 874.99
	AVANTAGES SOCIAUX	2 172.12
	SOUS-TOTAL	18 745.31

INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S) DE JANVIER 2019

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	0.00
	TOTAL	18 745.31

COMPTES PAYÉS DE JANVIER 2019 – RATIFICATION

BRASSERIE MOLSON O'KEEFE	2 333.27	
270181610 ACHATS - BAR	2 333.27	ACHATS BAR
CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES	223.40	
5513880000 COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	223.40	REMISE DÉCEMBRE 2018
HYDRO-QUEBEC	14 361.60	
270180681 ELECTRICITE - ARENA 748754	14 361.60	SERVICE MI-NOVEMBRE À MI-DÉCEMBRE 2018
INTERFAS EN FIDUCIE	648.21	
5513870000 ASS. COLLECTIVE A PAYER	648.21	POLICE NO. 48842 JANVIER 2019
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	5 730.03	
5513850000 R.R.Q. A PAYER	2 284.00	REMISE DÉCEMBRE 2018
5513860000 R.A.M.Q. A PAYER	563.58	REMISE DÉCEMBRE 2018
5513841000 IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	200.00	REMISE DÉCEMBRE 2018
5513871000 C.S.S.T. A PAYER	481.52	REMISE DÉCEMBRE 2018
5513840000 IMPOT PROV. A PAYER	1 886.82	REMISE DÉCEMBRE 2018
5513820000 RQAP A PAYER	314.11	REMISE DÉCEMBRE 2018
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	7 435.93	
5413995000 CTI À RECEVOIR TPS	-3 301.43	REMISE TPS TVQ OCT NOV DÉC 2018
5413996000 RTI À RECEVOIR TVQ	-6 685.41	REMISE TPS TVQ OCT NOV DÉC 2018
5513290000 TPS À PAYER	5 818.26	REMISE TPS TVQ OCT NOV DÉC 2018
5513390000 TVQ À PAYER	11 604.51	REMISE TPS TVQ OCT NOV DÉC 2018
QUINCAILLERIE HAMEL & FILS INC	572.59	
270160526 ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	35.81	GRAISSE, VIS, BOUTEILLE PROPANE & MEULE
270160526 ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	36.45	BOULONS & GRATTOIR
270160526 ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	5.00	SEL À GLACE
270160526 ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	9.18	ATTACHE CÂBLE
270160526 ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	206.89	VINYLE & MOULURE VINYLE
270160526 ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	22.63	ACRYLIQUE
270160526 ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	8.94	CLÉ PORTE-CADENAS
270160526 ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	84.00	ROBINET, MULTIMÈTRE, TUYAU, MOUSSE URÉTHANE, RUBAN & SEL À GLACE
270160526 ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	13.73	TUYAU & ADAPTEUR
270160526 ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	37.88	GRATTOIR NEIGE
270160526 ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	40.22	THERMOMÈTRE
270160526 ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	71.86	CHARNIÈRES SIÈGE & AMPOULES
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	2 363.71	
5513825000 C.A.C. A PAYER (SANS ASS. COL)	671.83	REMISE DÉCEMBRE 2018
5513816000 IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	200.00	REMISE DÉCEMBRE 2018
5513815000 IMPOT FED. A PAYER (SANS AS.C)	1 491.88	REMISE DÉCEMBRE 2018
TELUS COMMUNICATIONS INC.	357.40	
270125331 TELEPHONE ET CELLULAIRE	357.40	SERVICE JANVIER 2019
TELUS MOBILITÉ	58.02	
270125331 TELEPHONE ET CELLULAIRE	58.02	SERVICE JANVIER 2019

TOTAL : 34 084.16

COMPTES À PAYER DE JANVIER 2019

ALEX COULOMBE LTEE	519.25	
270180610 ACHATS - RESTAURANT	519.25	ACHATS RESTAURANT
ANGELO ARSENAULT	321.87	
270180610 ACHATS - RESTAURANT	321.87	ACHATS RESTAURANT
BUROPLUS ST-EX	103.35	
270148670 PAPETERIE, FOURN. & IMPR.LIVRE	103.35	CARTABLE & INDEX

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 FÉVRIER 2019

FROMAGERIE BERGERON		442.82	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	189.78	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	126.52	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	126.52	ACHATS RESTAURANT
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.		55.70	
270175446	ENLEVEMENT DES ORDURES	55.70	SERVICE SUPPLÉMENTAIRE
GFS QUÉBEC INC.		806.22	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	806.22	ACHATS RESTAURANT
GROUPE CASTONGUAY INC.		94.28	
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	94.28	VÉRIFIER LUMIÈRE EXTÉRIEURE
KORVETTE		29.81	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	29.81	ACHATS RESTAURANT
LAMBERT PASCALE		50.25	
270170454	FORMATION, COURS DU PERSONNEL	50.25	COURS DE SECOURISME
LAROSE ET FILS LTÉE		72.38	
270181660	PRODUITS ENTRETIEN - RESTAURANT	72.38	PRODUITS NETTOYANTS
PHARMACIE STE-CROIX INC.		11.49	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	11.49	ACHATS RESTAURANT
PLOMBERIE STE-CROIX INC.		133.81	
270160526	ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	11.68	VALVE & COUDE EN CUIVRE
270160526	ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	122.13	VALVE & COUDE À SOUDER
RÉJEAN MARANDA (PETITE CAISSE)		93.56	
270181610	ACHATS - BAR	93.56	ACHATS BAR
SOLUCLIM INC.		329.98	
270160526	ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	329.98	RÉPARATION RÉFRIGÉRATEUR
SOUDURE STE-CROIX ENR.		178.21	
270160526	ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	178.21	BAC POUR BOYAU D'ARROSAGE
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.		251.08	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	15.18	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	10.98	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	9.25	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	2.50	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	81.13	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	4.69	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	44.74	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	11.86	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	7.79	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	21.92	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	41.04	ACHATS RESTAURANT
TOTAL :		3 494.06	

032-2019

SOUSSION(S) – SÉPARATEUR DE PATINOIRE RIGIDE

Une (1) soumission reçue :

➤ Bande de hockey Gyslain Lampron inc. ± 9 463,55 \$

Le prix indiqué inclut toutes taxes.

IL est proposé par Carmen Demers, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'accepter la soumission reçue et d'accorder le contrat d'achat à Bande de hockey Gyslain Lampron inc., pour un montant de ± 9 463,55 \$, taxes incluses, concernant l'achat d'un séparateur de patinoire rigide et d'équipements selon la soumission présentée. Que « Hockey mineur de Lotbinière » s'est engagé à payer la moitié de ladite facture.

MODIFICATION ET CONVERSION DU SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION DU GAZ R-22 AU GAZ R-513A

033-2019

DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 6 (LE GROUPE DRUMCO CONSTRUCTION INC.)

ATTENDU la résolution numéro 063-2018;

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement de payer à Le Groupe Drumco Construction inc., la somme de 147 543,22 \$ relativement aux travaux de modification et conversion du système de réfrigération du gaz R-22 au gaz R-513A selon la recommandation de Norda Stelo inc. datée du 24 janvier 2019.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

034-2019

GO LOTBINIÈRE

ATTENDU QUE l'équipe de cycliste GO Lotbinière participera au 1000 km du Grand Défi Pierre Lavoie de 2019;

ATTENDU QUE ladite équipe est associée à une école primaire de la région de Lotbinière et à l'école secondaire Pamphile-Le May de Sainte-Croix pour les élèves participants à la course au secondaire pour exercer une forme de parrainage auprès des jeunes en matière de saines habitudes;

ATTENDU QUE l'objectif est d'amasser des fonds qui seront versés à La Fondation du Grand défi Pierre Lavoie et grâce au soutien financier, des subventions seront redistribuées aux écoles parrainées pour financer des projets favorisant l'adoption de saines habitudes de vie;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 FÉVRIER 2019

IL est proposé par Carmen Demers, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement de verser à « GO Lotbinière » la somme de 300,00 \$, soit une commandite de soutien pour leur projet.

SERVICE DES INCENDIES DE SAINTE-CROIX

AGRANDISSEMENT DE LA CASERNE INCENDIE

035-2019 **HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 1 (MONIQUE BRUNET, ARCHITECTE)**

ATTENDU la résolution numéro 298-2018;

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement de payer à Monique Brunet, architecte, la somme de 5 748,75 \$, taxes incluses, concernant les plans et devis pour l'agrandissement de la caserne incendie, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro A2882 datée du 21 décembre 2018.

VOIRIE

RÉFECTION RUE LAFLAMME

036-2019 **DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 6 (CONSTRUCTION LEMAY INC.)**

ATTENDU la résolution numéro 102-2017;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de payer à Construction Lemay inc., la somme de 1 590,46 \$, taxes incluses, relativement aux travaux de réfection à la rue Laflamme selon la recommandation de Pluritec ltée, datée du 08 janvier 2019.

037-2019 **DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 7 ET RÉCEPTION PROVISOIRE (CONSTRUCTION LEMAY INC.)**

ATTENDU la résolution numéro 102-2017;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de payer à Construction Lemay inc., la somme de 42 574,52 \$, taxes incluses, concernant la réception provisoire relativement aux travaux de réfection à la rue Laflamme selon la recommandation de Pluritec ltée, datée du 14 janvier 2019.

RÉFECTION RANG SAINT-EUSTACHE

038-2019 **HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 1 (MRC DE LOTBINIÈRE)**

ATTENDU la résolution numéro 073-2018;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement de payer à la MRC de Lotbinière, la somme de 1 592,50 \$, concernant les plans et devis du projet de réfection du rang Saint-Eustache, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 26508 datée du 19 décembre 2018.

DÉVELOPPEMENT DES RUES MARCEL-FAUCHER ET LECLERC

039-2019 **ENTENTE AVEC LE PROMOTEUR CONSTRUCTION C.J. PICARD INC.**

ATTENDU le protocole d'entente annexé aux présentes avec le promoteur Construction C.J. Picard inc. daté du 22 janvier 2019;

ATTENDU QUE ledit protocole concerne la construction de la rue Marcel-Faucher entre le numéro civique 365 et la rue Leclerc ainsi que la réfection complète de la rue Leclerc entre le poste de pompe Leclerc et le lot numéro 3 590 823;

ATTENDU QUE ledit protocole permettra le lotissement de 24 terrains sur la rue Marcel-Faucher et de 5 terrains sur la rue Leclerc;

ATTENDU QUE ledit protocole permettra la construction de 24 résidences unifamiliales sur la rue Marcel-Faucher et de 5 résidences multifamiliales de 6 logements sur la rue Leclerc;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 FÉVRIER 2019

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'entériner le présent protocole signé par le maire, monsieur Jacques Gauthier, ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame France Dubuc, comme s'il était au long cité.

HYGIÈNE DU MILIEU

SITE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE

040-2019

HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 1 (SAMSON & FRÈRES INC.)

ATTENDU la résolution numéro 305-2018;

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de payer à Samson & Frères inc., la somme de 37 107,38 \$, taxes incluses, concernant le forage et l'aménagement de puits d'observation au site de traitement de l'eau potable, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 11960 datée du 20 décembre 2018 et au crédit numéro 11971 datée du 20 décembre 2018.

PROTECTION DES EAUX SOUTERRAINES

041-2019

MANDAT ANALYSE DE VULNÉRABILITÉ (ARRAKIS CONSULTANTS INC.)

ATTENDU l'offre de service de Arrakis Consultants inc., datée du 11 janvier 2019 concernant une analyse de vulnérabilité de la source d'alimentation en eau potable, pour un montant de 9 741,00 \$, taxes en sus;

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement de mandater Arrakis Consultants inc. à procéder à ladite analyse de la vulnérabilité de la source d'alimentation en eau potable selon l'offre présentée.

STATION DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

042-2019

SOUMISSION(S) – PANNEAU DE CONTRÔLE AU RÉSERVOIR MUNICIPAL (ACHAT ET INSTALLATION)

Une (1) soumission reçue :

➤ CWA mécanique de procédé 21 626,00 \$

Le prix indiqué exclut toutes taxes.

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'accepter la soumission reçue et d'accorder le contrat d'achat à CWA mécanique de procédé pour un montant forfaitaire de 21 626,00 \$, taxes en sus, pour l'achat et l'installation d'un panneau de contrôle au réservoir municipal, selon la soumission présentée.

043-2019

SOUMISSION(S) – PANNEAU DE CONTRÔLE AU RÉSERVOIR MUNICIPAL (PROGRAMMATION)

Une (1) soumission reçue :

➤ Automatisation JRT inc. 5 000,00 \$

Le prix indiqué exclut toutes taxes.

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement d'accepter la soumission reçue et d'accorder le contrat d'achat à Automatisation JRT inc. pour un montant budgétaire de 5 000,00 \$, taxes en sus, pour la programmation d'un panneau de contrôle au réservoir municipal, selon la soumission présentée.

USINE D'EAU POTABLE À SAINT-ÉDOUARD

044-2019

SOUMISSION(S) – REMPLACEMENT DE LA POMPE DU PUIT N° 1

Une (1) soumission reçue :

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 FÉVRIER 2019

- CWA mécanique de procédé 15 750,00 \$

Le prix indiqué exclut toutes taxes.

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'accepter la soumission reçue et d'accorder le contrat d'achat à CWA mécanique de procédé pour un montant forfaitaire de 15 750,00 \$, taxes en sus, pour la fourniture et l'installation d'une pompe de puits Grundfos avec moteur submersible de 15 hp à l'usine d'eau potable à Saint-Édouard, selon la soumission présentée.

AMÉNAGEMENT/URBANISME/DÉVELOPPEMENT

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 JANVIER 2019

Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de la séance ordinaire du 16 janvier 2019.

045-2019

PROPOSITION DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN D'URBANISME N^o 387-2007 (CONCORDANCE)

ATTENDU la proposition du comité consultatif d'urbanisme d'apporter la modification suivante au Règlement relatif au plan d'urbanisme n^o 387-2007 :

- Ajuster le périmètre d'urbanisation.

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'accepter la modification demandée, selon la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

046-2019

PROPOSITION DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N^o 389-2007 (CONCORDANCE)

ATTENDU la proposition du comité consultatif d'urbanisme d'apporter les modifications suivantes au Règlement de zonage n^o 389-2007 :

- Ajouter des toitures souples permanentes sur fosses à lisier;
➤ Assouplir des normes d'implantation des bâtiments d'élevage;
➤ Ajuster le périmètre d'urbanisation.

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'accepter les modifications demandées, selon la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

DEMANDE À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC

047-2019

DOSSIER MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX, LOTS 3 590 854 ET 3 590 855

ATTENDU le projet d'assainissement des eaux usées de la municipalité de Sainte-Croix;

ATTENDU QUE ce projet est inscrit au Programme d'aide financière PRIMEAU du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

ATTENDU le manque d'espace approprié en milieu urbain (zone blanche);

ATTENDU QUE la présente demande d'autorisation de la Municipalité de Sainte-Croix vise l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie des lots 3 590 854 et 3 590 855;

ATTENDU QUE la demande respecte la réglementation d'urbanisme;

ATTENDU QUE le projet aurait des impacts importants sur les activités agricoles existantes, notamment les activités de deux exploitations agricoles;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 FÉVRIER 2019

ATTENDU QU'il est possible d'implanter les étangs aérés sur un autre site;

CONSIDÉRANT les recommandations émises par le MAMH favorisant le lot 3 590 854 pour l'implantation du site de traitement des eaux usées;

Il est proposé par Jean Lecours, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'appuyer la demande de la Municipalité de Sainte-Croix auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

RÈGLEMENT N° 598-2018 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 389-2007 (CHENIL)

048-2019

ADOPTION

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le « Code municipal du Québec » et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le Règlement de zonage portant le numéro 389-2007 fut adopté le 17^e jour du mois de décembre 2007;

ATTENDU QUE le lors d'une séance de ce conseil, le Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP) fut adopté le 5^e jour du mois de septembre 2017 et que ce règlement abrogeait le Règlement sur les animaux numéro 539-2015;

ATTENDU QUE le Règlement sur les animaux numéro 539-2015 contenait des dispositions concernant la localisation des chenils;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier le règlement de zonage numéro 389-2007 en ajoutant des dispositions concernant les chenils, notamment pour assurer la sécurité de la population;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté le dix-septième jour du mois de décembre 2018, le projet de règlement numéro 598-2018 et que certaines dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'une assemblée de consultation publique a été tenue le huitième jour de janvier 2019 sur le projet de règlement numéro 598-2018 portant sur les sujets mentionnés en titre;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté le huitième jour de janvier 2019, le second projet de règlement numéro 598-2018 portant sur les sujets mentionnés en titre et que certaines dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le huitième jour du mois de janvier 2019 relativement à ce règlement;

ATTENDU QU'aucune requête n'a été déposée pour demander la tenue d'un registre et que le règlement est considéré approuvé par les personnes habiles à voter;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Lecours

APPUYÉ PAR : Carmen Demers

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL EST ORDONNÉ ET STATUÉ PAR CE RÈGLEMENT DE CE CONSEIL PORTANT LE NUMÉRO 598-2018 ET CE CONSEIL ORDONNE ET STATUE COMME SUIT :

QUE le règlement numéro 598-2018 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 598-2018 entrera en vigueur conformément à la loi.

PROJET DE RÈGLEMENT DE CONCORDANCE N° 602-2019 (AJUSTEMENT DU PÉRIMÈTRE D'URBANISATION)

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 FÉVRIER 2019

049-2019

ADOPTION

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le "Code municipal du Québec" et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le Règlement relatif au plan d'urbanisme portant le numéro 387-2007 fut adopté le 17^e jour du mois de décembre 2007;

ATTENDU QUE le règlement de modification au schéma d'aménagement et de développement numéro 272-2018 intitulé « Ajustement de certains périmètres d'urbanisation du SADR en fonction de la rénovation cadastrale » est entré en vigueur le 25 juillet 2018;

ATTENDU QUE le conseil doit, dans les six mois qui suivent l'entrée en vigueur du règlement de modification du schéma, adopter tout règlement de concordance;

ATTENDU QUE le projet de règlement ne comporte pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Lecours

APPUYÉ PAR : Michel Routhier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL EST ORDONNÉ ET STATUÉ PAR CE PROJET DE RÈGLEMENT DE CE CONSEIL PORTANT LE NUMÉRO 602-2019 ET CE CONSEIL ORDONNE ET STATUE COMME SUIT :

QUE le projet de règlement numéro 602-2019 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le projet règlement numéro 602-2019 entrera en vigueur conformément à la loi.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Carmen Demers, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera le règlement numéro 602-2019.

AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 387-2007 INTITULÉ « RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN D'URBANISME » DE FAÇON À AJUSTER LE PÉRIMÈTRE D'URBANISATION EN FONCTION DE LA RÉNOVATION CADASTRALE

PROJET DE RÈGLEMENT DE CONCORDANCE N° 603-2019 (AJUSTEMENT DU PÉRIMÈTRE D'URBANISATION, AJOUT DES TOITURES SOUPLES PERMANENTES SUR FOSSES À LISIER ET ASSOUPPLISSEMENT DES NORMES D'IMPLANTATION DES BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE)

050-2019

ADOPTION

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le "Code municipal du Québec" et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le Règlement de zonage portant le numéro 389-2007 fut adopté le 17^e jour du mois de décembre 2007;

ATTENDU QUE le règlement de modification au schéma d'aménagement et de développement numéro 272-2018 intitulé « Ajustement de certains périmètres d'urbanisation du SADR en fonction de la rénovation cadastrale » est entré en vigueur le 25 juillet 2018;

ATTENDU QUE le règlement de modification au schéma d'aménagement et de développement numéro 283-2018 intitulé « modification et ajout d'affectations agricoles (îlots) déstructurés et ajout des toitures souples permanentes sur fosses à lisier, comme facteur atténuant des odeurs » est entré en vigueur le 24 octobre 2018;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 FÉVRIER 2019

ATTENDU QUE le règlement de modification au schéma d'aménagement et de développement numéro 286-2018 intitulé « Assouplissement des normes d'implantation des bâtiments d'élevage, en considération du bien-être animal » est entré en vigueur le 24 octobre 2018;

ATTENDU QUE le conseil doit, dans les six mois qui suivent l'entrée en vigueur du règlement de modification du schéma, adopter tout règlement de concordance;

ATTENDU QUE le projet de règlement ne comporte pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Lecours

APPUYÉ PAR : Michel Routhier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL EST ORDONNÉ ET STATUÉ PAR CE PROJET DE RÈGLEMENT DE CE CONSEIL PORTANT LE NUMÉRO 603-2019 ET CE CONSEIL ORDONNE ET STATUE COMME SUIT :

QUE le projet de règlement numéro 603-2019 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le projet règlement numéro 603-2019 entrera en vigueur conformément à la loi.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Carmen Demers, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera le règlement numéro 603-2019.

AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 389-2007 INTITULÉ « RÈGLEMENT DE ZONAGE » DE FAÇON À :

- Ajouter les toitures souples permanentes sur fosses à lisier, comme facteur atténuant des odeurs
- Assouplir des normes d'implantation des bâtiments d'élevage, en considération du bien-être animal
- Ajuster le périmètre d'urbanisation en fonction de la rénovation cadastrale

LOISIRS ET CULTURE

TERRAIN DE JEUX

051-2019

ENGAGEMENT DE LA COORDONATRICE EN CHEF

IL est proposé par Carmen Demers, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'engager Mme Cynthia Morin de Sainte-Croix à titre de coordonnatrice en chef pour le terrain de jeux pour l'été 2019 sous la supervision du directeur des loisirs et de la culture.

Début de l'emploi : 6 février 2019

La rémunération est celle prévue aux prévisions budgétaires et les autres conditions de travail, s'il y a, sont celles prévues dans la Loi sur les normes du travail.

PARC JEAN-GUY-FOURNIER

052-2019

TARIFICATION DES ÉQUIPEMENTS

GRILLES TARIFAIRES :

Les taxes s'appliquent en sus aux tarifs indiqués.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 FÉVRIER 2019

Terrains de soccer :	
	Journée
Terrain de soccer A (soccer à 7) Terrain de soccer B (soccer à 4) Terrain de soccer D (pratique soccer à 11)	50,00 \$
Terrain de soccer C (soccer à 11)	Réservé aux ligues de compétitions
Pavillon de services et abri :	
Heure :	35,00 \$ (ménage inclus)
½ journée : 5 heures	100,00 \$ (ménage inclus)
Journée : ±8h à ±2h	150,00 \$ (ménage inclus)
Fin de semaine : Vendredi : 16h à ±2h Samedi : Journée Dimanche : ±8h à 20h	300,00 \$ (ménage inclus)
Ménage (coût minimum 1 heure) :	25,50 \$ / heure
Commodités	
- Saison estivale : Accès à tous les terrains extérieurs (terrains de balle, de pétanque, de soccer, les jeux d'eau, le parc pour enfant et le circuit fitness)	
- Saison hivernale : Accès à la glissade et à la patinoire extérieure	
Services	
- Une cuisinette (four, réfrigérateur et micro-onde)	
- Deux aires de salles de bain intérieures	
- Deux aires de salle de bain extérieures	
- Tables et chaises	

Les grilles tarifaires ne s'appliquent pas aux activités liées à un calendrier de compétitions officielles sanctionnées par une ligue locale ou régionale (soccer, balle, frisbee, etc.).

Elles s'appliquent pour toute demande de location par une personne, un groupe, une association, etc. (à l'exception du tournoi de balle donnée de Sainte-Croix).

La municipalité se réserve en tout temps la possibilité de refuser toute location dont les activités prévues présenteraient des risques pour l'intégrité des terrains.

En tout temps, le locataire aura la responsabilité d'assumer toute détérioration des terrains loués, des bâtiments, de tous bris intérieurs, bris extérieurs et de les remettre dans l'état initial.

IL est proposé par Carmen Demers, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'accepter les tarifs mentionnés.

VARIA

COMITÉ FAMILLES-MADA DE SAINTE-CROIX

DÉPÔT D'UN PROCÈS-VERBAL

Dépôt par la directrice générale et secrétaire-trésorière du procès-verbal du comité Familles-MADA de Sainte-Croix tel que présenté, soit :

- 21 novembre 2018

CLUB DE SOCCER DE SAINTE-CROIX

053-2019

DEMANDE DE REPRÉSENTANT MUNICIPAL

ATTENDU QU'il est requis de nommer un nouveau représentant municipal sur le conseil d'administration du Club de soccer de Sainte-Croix;

ATTENDU QUE ledit conseil est composé de membres bénévoles et qu'il serait bien qu'un représentant municipal élu ou non soit présent sur ledit conseil du club afin d'être au courant de ce qui se passe au niveau du soccer dans la municipalité;

ATTENDU QU'il est loisible à la municipalité de participer à ce conseil;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 FÉVRIER 2019

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement de nommer le directeur des loisirs et de la culture, pour agir sur ledit conseil.

MRC DE LOTBINIÈRE

054-2019

ÎLOTS DÉSTRUCTURÉS

ATTENDU QUE depuis l'automne 2016, un moratoire avait été décrété par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) concernant les demandes à portée collective pour les îlots déstructurés;

ATTENDU QUE la CPTAQ a levé la suspension de traitement des demandes à portée collective et qu'un guide d'élaboration a été rédigé en mai 2018;

ATTENDU QUE la MRC de Lotbinière souhaite savoir si la municipalité désire proposer de nouveaux îlots déstructurés en regard des ententes à portée collective;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'informer la MRC de Lotbinière que la municipalité ne désire pas ajouter de nouveaux îlots déstructurés selon les ententes à portée collective.

PÉRIODE DE QUESTIONS À LA FIN DE LA SÉANCE CONFORMÉMENT AU RÉGLEMENT MUNICIPAL NUMÉRO 377-2006

- Information concernant les soumissions de la station de distribution d'eau potable.

055-2019

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de lever la présente séance à 19 : 37 heures.

Jacques Gauthier
Maire

France Dubuc
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Je, Jacques Gauthier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.